

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	5 195	2 078	3 117	1 306
Autres immobilisations corporelles	824 429	808 597	15 832	19 932
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	40		40	40
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 495		11 495	11 069
TOTAL (I)	841 259	810 675	30 583	32 448
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	328 972		328 972	313 058
Autres	28 020		28 020	21 735
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	1 994	1 710	284	284
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	145 445		145 445	137 962
Charges constatées d'avance	599		599	
TOTAL (II)	505 031	1 710	503 322	473 040
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 346 290	812 385	533 905	505 488

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	20 000	20 000	20 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		2 000	2 000
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		70 947	57 939
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		55 715	55 864
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	148 661	135 804
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		11 469	11 469
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)	11 469	11 469
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		49 521	80 481
Emprunts et dettes financières diverses		8 052	52
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		112 422	102 459
Dettes fiscales et sociales		180 753	155 224
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		23 026	20 000
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (III)	373 775	358 215
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	533 905	505 488
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 533 905 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 55 715 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

A C P SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros
Siège social : 6 rue Bossuet, 91160 LONGJUMEAU
487 970 816 RCS EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 19 MAI 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 55 714,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	55 714,84 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	70 946,52 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	126 661,36 euros
1) A titre de dividendes	42 857,00 euros
Soit 214,29 euros par action	
2) Le solde	83 804,36 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 83 804,36 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 42 857,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux soit à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2025.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

42 857,00 euros, soit 214,29 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

42 857,00 euros, soit 214,29 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

42 857,00 euros, soit 214,29 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mai 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Vladimir SIZONTENKO